



Ministère de l'agriculture

Région Haute-Normandie

E.P.L.E.F.P.A. de l'Eure – Lycée Agricole du Neubourg –

3, Rue Pierre Corneille – 27110 LE NEUBOURG

Téléphone : 02.32.35.15.80

Télécopie : 02.32.35.89.49.

Courriel : lpa.le-neubourg@educagri.fr

Document Pilote

:

Demande d'ouverture de classe pour la rentrée 2013 Lycée Agricole Gilbert Martin - Le Neubourg

Nature du projet : Ouverture d'une Prépa Bepa

Professeurs référents : Cantayre Valery
Rapeaud Anais
Levray Yohann
Sorin Laetitia

Documents référents :

- Note de service DGER/SDP OFE/SDEDC/N2008-2140 du 20 novembre 2008 portant sur la définition et les modalités de mise en œuvre de la Rénovation de la voie professionnelle.
- Note de service DGER/SDPF/SDEDC/N2011-2088 datant du 13 juillet 2011 portant sur les modalités de prise en charge des dispositifs d'individualisation des parcours de formation des élèves prévus dans le cadre de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie professionnelle pour l'année scolaire 2011/2012

RESUME

La rénovation de la voie professionnelle mise en œuvre en septembre 2009 fait apparaître un abaissement de la réussite des élèves à l'examen du baccalauréat professionnel à l'échelle nationale (83,1% pour la session de juin 2012 contre 89,8 % pour la session de juin 2011) ainsi qu'une baisse du niveau de qualification des lauréats. La réduction de 4 à 3 ans du temps d'enseignement conduisant à l'examen du baccalauréat professionnel constitue l'une des principales causes de ce déficit de réussite selon le rapport d'expertise réalisé par les services de la DGER.

Bien que les résultats de notre établissement pour le baccalauréat professionnel n'aient pas suivis ceux constatés à l'échelle nationale, **nous pouvons cependant regretter depuis la mise en œuvre de cette réforme, une désertion importante des effectifs entre la classe de 2nd Professionnelle et de 1^{ère} Professionnelle.** Un nombre important d'élèves ne parviennent pas à répondre aux attentes dans le cadre imposé par la RVP. Cela génère des réorientations parfois difficiles et des sorties du système scolaire sans diplôme (effets contraires à ceux recherchés par la RVP).

A cela s'ajoute une baisse du niveau de qualification des élèves à la sortie du baccalauréat, ce qui constitue des handicaps dans leurs professions futures ainsi qu'un manque de motivation dans la poursuite d'éventuelles études post bac. Il apparaît en effet, selon des observations partagées entre collègues, qu'un nombre de plus en plus important

d'élèves rencontrent des difficultés dans l'acquisition des connaissances du fait de l'accélération du rythme de transmission générée par la réforme.

Afin de répondre aux attentes des ces élèves, qui demandent une attention particulière, il paraîtrait, selon nous, intéressant de pouvoir proposer à ces derniers, des conditions d'acquisition des connaissances favorables via la mise en œuvre d'une 2nd Professionnelle dite « Prépa Bepa » leur permettant d'acquérir au moins un diplôme certifiant de niveau 5 (le BEPA).

DEFINITION

La « Prépa Bepa » n'est pas d'une classe de relégation. L'objectif de cette classe, composée au maximum de 12 élèves, est l'obtention d'un diplôme de niveau 5 reconnu. Ainsi les élèves préparent cette certification tout au long de l'année. C'est aussi et principalement une classe visant à redonner confiance à des jeunes en difficulté par une pédagogie adaptée, par des petits effectifs et une équipe motivée. L'accent est mis sur le travail en groupe réduit, par un encadrement renforcé et un travail sur le projet professionnel. Lors de cette année les élèves peuvent repasser les épreuves (CCF) du BEPA de 2nd professionnelle. Ils passent également les épreuves du BEPA initialement prévues en classe de Première Professionnelle, leur permettant ainsi de réussir l'intégralité de ce diplôme durant cette année tout en envisageant soit une poursuite d'étude, soit une insertion professionnelle grâce à ce diplôme de niveau V.

A l'issue de cette année, les élèves peuvent choisir, en fonction de leur souhait et de leurs résultats, d'intégrer une classe de 1^{ère} Pro, un BP ou encore de rejoindre la vie professionnelle.

Contexte

La session du baccalauréat professionnel de juin 2013 prochain constituera la deuxième session à laquelle se présenteront des candidats ayant réalisé un baccalauréat professionnel en 3 ans (et non plus 4) depuis la rénovation de la voie professionnelle mise en application à la rentrée 2009.

Les résultats de la session 2013 seront une nouvelle fois fortement attendus. Ces derniers pourront compléter les premières observations réalisées à la suite de la session de juin 2012. La session de juin 2012 ne peut en effet, à elle seule, permettre de déterminer et d'affirmer l'ensemble des conséquences de la rénovation de la voie professionnelle (principalement la réduction de 4 à 3 ans du temps d'enseignement conduisant à l'examen du baccalauréat professionnel) ni même de donner un caractère pérenne à celles-ci.

Pour autant, il apparaît important de ne pas écarter les premiers constats qui pourraient être faits voir même opportun d'en tenir compte avec attention pour déceler les éventuels défauts qui auraient pu apparaître à la suite de cette première session et dont la non prise en compte immédiate constituerait à terme des handicaps dans la réussite des élèves.

Dans ce cadre, les premiers enseignements relevés dans « l'Expertise des résultats d'examen du baccalauréat professionnel à la session 2012 » réalisée par les services de la Direction Général de l'Enseignement et de la Recherche et rendue public en décembre 2012, apparaissent très intéressants.

La rénovation de la voie professionnelle (RVP), mise en œuvre à partir de la rentrée 2009, visait à répondre à **deux objectifs** :

- mettre sur un pied d'égalité la formation professionnelle avec les formations générale et technologique en proposant un parcours en trois ans au lieu de quatre après la classe de troisième pour l'obtention d'un baccalauréat ;
- augmenter le nombre de jeunes possédant un baccalauréat professionnel (diplôme de niveau IV), tout en limitant les sorties sans qualification.

L'expertise réalisée par les services de la DGER à la suite de la première session du baccalauréat professionnel réformé révèle, entre autre, les points suivants :

- **« Les résultats de cette session montrent une baisse significative par rapport aux années antérieures, ce qui interroge au vu des objectifs affichés de la rénovation et légitime l'intérêt porté à l'analyse de ces résultats ».**

Les chiffres ci dessous communiqués par les services de MAAF et repris par le rapport d'expertise témoignent de cette baisse significative.

	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12
Adulte	248	339	230	229	258
Apprentis	2430	2490	2666	2705	4107
Elève¹	12644	12486	12743	13125	25129
FAD	165	150	196	144	226
Non scolarisé	554	530	352	329	364
Total	16041	15995	16187	16532	30084

(Communiqué de presse Enseignement agricole – juillet 2012)

Evolution du nombre d'inscrits en baccalauréat professionnel EA

Années	2009	2010	2011	2012
Taux de réussite au baccalauréat professionnel en % ²	89 ,2	90,2	89 ,8	83,1

(Communiqué de presse Enseignement agricole – juillet 2012)

Taux de réussite au baccalauréat entre 2009 et 2012 dans l'enseignement agricole

¹ Formation initiale

² Rapport entre admis/présents

Spécialité	AE	AP	CGEA	CGECF	GCCF	AQUA	PH	TCVA	TCV PH	TCV QPA
2011	88,1	88,9	86,59	89,9	92,13	88,7 »	88,93	90,56	90,71	89,04
2012	75,64	85,27	78,24	88,66	82,64	81,67	79,67	82 ?5è		
Variation 2011/2012 (en %)	-12,46	-3,6	-11,35	-1,2	-9,4	-6,19	-9,2	-8	-11,38	-10,8

(Communiqué de presse Enseignement agricole – juillet 2012)

Variation du taux de réussite aux baccalauréats professionnels agricoles entre 2011 et 2012 selon la spécialité

- De la même façon, l'expertise pointe un phénomène particulièrement inquiétant. **Le taux de passage entre l'année de première pro et celle de terminale. Pour cette première promotion RVP, près de 3 % de jeunes en moins, issus de la filière « 3ans » sont passés en terminale professionnelle par rapport aux jeunes « 4 ans ».** Cette perte semble concerner plus de 10 % des effectifs. D'ailleurs, les éléments fournis lors de plusieurs CREA laissent apparaître une augmentation sensible des départs en cours d'année de première. Ce dernier point, complété par le taux d'échec de juin 2012, porte à près de 8 000 le nombre de jeunes qui avaient intégré la seconde professionnelle (ancienne et nouvelle formule) et qui ont quitté la formation en cours.

- Comme nous le précisons au début de ce document, notre établissement est également fortement impacté par la RVP. **Nous constatons une perte d'élèves à l'issue de la classe de seconde professionnelle Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole qui, selon nous, est l'expression d'un découragement d'élèves ne parvenant pas à répondre aux attentes dans le cadre imposé par la RVP.** A titre indicatif, la première promotion mise en œuvre dans le cadre de la RVP (Bac pro 3 ans) a vu ses effectifs baisser de 44% (soit l'équivalent de 12 élèves) entre l'année de 2nd professionnelle et terminale. Cette baisse est de 34% pour la promotion qui achève son cursus cette année.

Classe	2009-2012	2010-2013	2011-2014	2012-2015
2 nd e Po PV/AE	27	26	24	30
1 ^è CGEA	16	21	19	
Terminale CGEA	15	17		

Source interne au lycée Gilbert Martin

Au regard de ces résultats, il apparaît important de pouvoir donner les conditions de réussite aux élèves qui auraient à souffrir de la rénovation du baccalauréat professionnel.

A ce titre, notre demande de « 2nd Prépa Bepa » entend s'appuyer sur les dispositions prévues par la note de service DGER/SDPOFE/SDEDC/N2008-2140 datant du 20 novembre 2008 portant justement sur la rénovation de la voie professionnelle et la mise en œuvre du baccalauréat professionnel en trois ans dans l'enseignement agricole.

Dans celle-ci, il est clairement stipulé que « l'acquisition de ce diplôme (BEPA) doit être un gage de réussite pour l'obtention du baccalauréat professionnel et contribuera à limiter le nombre de jeunes sortant du cursus sans qualification ». Cette approche répond



pleinement à la situation que nous rencontrons et s'inscrit pleinement dans les objectifs que nous entendons poursuivre.

Par ailleurs, il est également rappelé dans cette note de service que « [...] *pour atteindre ces objectifs, il est également prévu, dans le cadre d'une meilleure prise en compte des parcours des élèves et d'une individualisation de ceux-ci, que soient identifiées les possibilités de faire effectuer des parcours en 4 ans. Ceci peut se traduire par la mise en place de groupes, **voire de classes spécifiques** si les effectifs le justifient, vers lesquels seront orientés certains élèves en fin de classe de secondes professionnelles dans une perspective de consolider les acquis et privilégier l'obtention du BEPA* ».

Notre démarche d'ouverture de 2nd « Prépa Bepa » n'a pas pour autre objectif que de répondre à ceux énoncés par la présente note de service.

OBJECTIFS

L'ouverture de la 2nd « Prépa Bepa » aurait pour objet de créer un cadre pédagogique propice à la réussite des élèves à savoir :

- Prévenir la sortie du système scolaire sans diplôme et donc l'échec scolaire.
- Renforcer les acquis des élèves repérés « en difficulté »
- Permettre à ces élèves une véritable acquisition et maîtrise des savoirs dispensés en classe de 2nd Professionnelle.
- Préparer les élèves à la certification du Brevet Professionnel Agricole (BEPA)
- Préparer aux attentes scolaires de la 1^{ère} et terminale et ainsi favoriser leurs capacités de répondre au mieux aux attentes du baccalauréat
- Permettre une meilleure insertion professionnelle et un épanouissement professionnel
- Permettre l'acquisition de bases solides en vue de poursuite d'études déconnectées de la filière professionnelle agricole.
- Encourager la poursuite d'études post baccalauréat

La mise en œuvre de cette classe doit permettre de prévenir l'échec scolaire et ainsi favoriser la réussite de tous et l'encouragement à la poursuite d'études post baccalauréat.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

La classe de 2nd Prépa Bepa doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Elle doit être composée au maximum de 12 élèves, ceci afin de renforcer la disponibilité des enseignants et mieux repérer et comprendre la nature des difficultés des élèves.
- 1 heure de suivi avec des enseignants sous la forme d'un tutorat
- Travail individuel et études encadrées par un AE
- Le dispositif doit reposer sur la base d'une acceptation partagée entre l'élève et l'équipe professorale.
- Pour permettre une véritable efficacité du dispositif, l'élève doit être pleinement intégré dans une classe spécifique et non rattaché à une ou des classes ceci afin de



structurer et de construire au mieux les repères liés à son environnement social, physique et professionnel.

- Les élèves concernés par ce dispositif sont repérés par le/la professeur(e) principal(e) de la classe³ et proposés au corps professoral, au cours du conseil de classe du dernier trimestre de l'année de seconde professionnelle. Le conseil accepte ou non la candidature et propose cette dernière à l'élève et sa famille par l'envoi d'une lettre visée par le proviseur de l'établissement.
- A la suite du conseil de classe, est organisé un entretien individuel avec chaque élève. Cet entretien qui rassemble le/la professeur(e) principal(e) et le/la Conseiller Principal(e) d'Education ainsi que l'élève concerné, doit permettre d'expliquer la démarche. L'élève peut refuser d'intégrer le dispositif.
- La Seconde Professionnelle « Prepa Bepa » est ouverte aux élèves ayant suivi une seconde professionnelle et/ou générale du LPA Gilbert Martin ainsi qu'aux élèves de l'extérieur ayant également suivi durant l'année 2012/2013 une seconde professionnelle/générale.
- L'intégration des élèves venant de l'extérieur se réalise sur candidature et après entretien avec le chef d'établissement le CPE et le/la professeur(e) qui juge de la motivation et des dispositions de l'élève à intégrer cette classe.

ORGANISATION

L'organisation horaire hebdomadaire proposée ci-dessous entend répondre à trois objectifs principaux :

- Consolider les connaissances générales et techniques en vue d'une poursuite d'étude ou d'une intégration professionnelle
- Permettre de préparer au mieux les épreuves du BEPA
- Permettre aux élèves intégrant cette classe, de créer les conditions nécessaires à une prise de confiance en soit.

C'est pourquoi, les dispositifs horaires proposés tendent à :

- Privilégier l'accompagnement individuel dans les matières pour lesquelles les élèves rencontrent, de manière générale, le plus de difficultés et qui apparaissent indispensables notamment au regard des attentes du BEPA. C'est particulièrement le cas du Français.
- Privilégier la mise en œuvre d'un dispositif permettant de mieux repérer les difficultés des élèves et de parvenir à y répondre. Pour cela, il est apparu intéressant de proposer à chaque élève un tuteur (rencontre 1h hebdomadaire) et une aide aux devoirs de 2 heures hebdomadaires assurée par une personne extérieure au corps professoral (proposition d'un Assistant d'Education) mais qui serait pleinement intégrée à l'équipe dans le cadre de ce projet.
- Privilégier une heure spécifique de préparation aux épreuves du BEPA qui porterait à la fois sur l'expression orale et sur l'usage de l'informatique dans la rédaction des documents nécessaires aux épreuves du BEPA. Nous entendons que cette heure hebdomadaire soit assurée par les enseignants d'ESC.

³ Le/la professeur(e) principal(e) de la classe statut selon les résultats scolaires des élèves ainsi que leur comportement. Ce dispositif est un chance et doit être prioritairement proposé aux élèves dont le comportement observé au cours du premier trimestre montre une volonté de réussite.

- Privilégier les matières techniques et notamment les études de terrain afin de répondre pleinement aux attentes des élèves quand à leur volonté d'inscription en filière professionnelle.
- Durée annuelle de 36 semaines dont :
 - _ Stage : 6 semaines de stage prises sur le temps scolaire
 - _ 1 semaine de travaux encadrés et une semaine de travaux collectifs.
 - 29 heures hebdomadaire de cours
 - Dotation horaire annuelle nécessaire : 812 heures

Disciplines	Horaires (classe entière)	Horaires PV
Français	2H	1H
Mathématiques	2H	
Anglais	2H	
Histoire géographie	1H	
Sciences	2H	
Physique Chimie	1H	
Informatique	1H	
Sciences et techniques		ZOOTECHE 1H AGRONOMIE 5H STE 3H
Biologie	2H	
EPS	2H	
ESC	1H	
Préparation spécifique aux épreuves du BEPA	1H	
Suivi individualisé		1H
Etudes encadrées	2H	
Total	29H	

L'organisation générale annuelle ne pourrait s'entendre sans :

- L'organisation d'un positionnement réalisée en début d'année scolaire auprès de chaque élève afin d'identifier les besoins et difficultés individuels et collectifs quant à la compréhension de certaines connaissances et la mise en œuvre de méthodes de travail. Le suivi individuel et collectif définit ci-dessus entend répondre aux éléments qui émaneront de ce positionnement.
- Une adaptation des référentiels par discipline
- La recherche et la mise en œuvre de méthodes d'enseignement appropriées.
- Des réunions répétées par l'équipe professorale et la vie scolaire afin de faire remonter les éventuelles difficultés rencontrées (1 réunion mensuelle)
- Un bilan trimestriel envoyé aux familles afin de rendre compte du travail de leur enfant. La réussite de ce dispositif nécessite en effet que chaque famille s'inscrive pleinement dans la démarche.
- Deux visites de stage seront réalisées au cours de l'année (vérification de l'installation et bilan) par le tuteur attaché à chaque élève.



Documents cadres et expériences

Il nous faut toutefois rappeler que notre démarche d'ouverture de 2nd « Prépa Bepa » n'est pas totalement novatrice. Celle-ci s'inscrit dans des dispositions prévues par la loi et a déjà fait l'objet d'expérimentation que nous nous proposons de relater ci-dessous.

- Les dispositions juridiques

La 2nd « Prepa Bepa » entend être mise en œuvre en s'inspirant de l'annexe 2 de la Note de service DGER/SDPF/SDEDC/N2011-2088 datant du 13 juillet 2011 et portant sur les modalités de prise en charge des dispositifs d'individualisation des parcours de formation des élèves prévus dans le cadre de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie professionnelle pour l'année scolaire 2013/2014 soit :

Repris de la note de service

ANNEXE 2 : CLASSE SPECIFIQUE

La classe spécifique doit permettre :

- d'une part de reprendre les connaissances qui ne sont pas acquises et d'apporter un soutien particulier notamment au niveau des matières générales
- d'autre part d'acquérir des connaissances pratiques et professionnelles afin que les jeunes n'hypothèquent pas leurs possibilités de poursuite de formation ou, le cas échéant, d'insertion professionnelle.

Le cadre proposé doit permettre aux élèves :

- de bénéficier de cours spécifiques (soutien complémentaire en matières générales et enseignement en sciences et techniques professionnelles), en vue de sécuriser l'obtention du BEPA,
- de bénéficier des cours de matières générales de seconde professionnelle pour lesquelles ils n'ont pas validé les contrôles en cours de formation et des enseignements à l'initiative de l'établissement prévus pour la seconde professionnelle de la promotion suivante,
- de bénéficier des cours de langue vivante, de documentation et d'informatique proposés aux élèves de 1^{ère} de baccalauréat professionnel,
- d'effectuer au moins 6 semaines de stages prises sur la scolarité

L'organisation type de la classe spécifique est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Disciplines	Cours commun avec la 2 nd Professionnelle	Cours commun avec la classe de 1 ^{ère} professionnelle	Dotation spécifique	Horaire Hebdomadaire
Français	60		15	2,5
Mathématiques	60		15	2,5
Langues vivantes		49	26	2,5
Histoire/géographie	30		15	1,5
Sciences Economiques	30		15	1,5
Physique Chimie	30		15	1,5
Informatique		30		1
Documentation		30	30	2
Sciences techniques et professionnelles			360	12
EIE	120			4
Total	330	109	491	31

Volume horaire global annuel 930 heures dont 491 heures en dotation spécifique

Six semaines de stage sont prises sur la scolarité

Les EIE doivent être adaptés à ces élèves

- L'expérience du LEGTA de Tours Fondettes

A ce jour, une seule expérience du dispositif de formation en 4 ans a été mise en œuvre depuis la rénovation de la voie professionnelle. Elle a eu lieu au LEGTA de Tours-Fondettes. Cette expérience nous est apparue très intéressante et répondant aux attentes du BEPA et des élèves inscrits dans ce dispositif.

Le LEGTPA de Tours Fondettes avait fait le choix de ne pas suivre les recommandations de la DGER concernant l'organisation horaire des disciplines et le choix des disciplines mêmes retenues. L'organisation proposée par le LEGTPA de Tours Fondettes intègre en effet des cours de Biologie et d'ESC, disciplines évaluées au BEPA, alors que l'organisation proposée par la DGER ne prévoyait pas ces dernières, pourtant indispensables et nécessaires.

La classe prépa-BEPA s'est mise en place à la rentrée de septembre 2010 au sein du LEGTPA Tours Fondettes. Après un important travail préparatoire, l'équipe et la direction ont obtenu la mise en place d'une véritable classe permettant de lever les difficultés rencontrées par certains élèves dans le cadre des dispositions de la Rénovation de la voie Professionnelle.

Grâce à une enveloppe DGH supplémentaire, non prise sur l'enveloppe régionale mais octroyée par la DGER, la classe fonctionne depuis 3 années sur les principes suivants :

- 26,5 heures de cours
- moins de 16 élèves
- 2 heures de suivi avec des enseignants (2 enseignants) sous la forme d'un tutorat
- travail individuel et étude encadrés par un AE
- 6 semaines de stage.

L'intérêt de cette classe prépa-bepa est double avec d'une part, une véritable individualisation du parcours de ces élèves repérés en difficulté en classe de seconde professionnelle et à qui l'établissement a proposé ce dispositif après un positionnement réalisé. Et, d'autre part, la volonté de l'équipe pédagogique et de la direction de mettre en place une véritable pédagogie différenciée en choisissant de travailler avec Agro-Sup Rennes et en particulier le réseau « Enseigner Autrement » du CEMPAMA. Toute l'équipe a suivi des formations pour diversifier ses pratiques pédagogiques, innover, etc.

Les résultats des trois premières années montrent une augmentation moyenne des résultats des élèves d'environ +2.5 points (avec des augmentations pouvant aller jusqu'à +5) ainsi que l'obtention du BEPA par la quasi-totalité des jeunes dont la majorité poursuit des études en intégrant l'année suivante la classe de première Professionnelle sans aucune difficulté. La première promotion de prépa BEPA passe les épreuves terminales du baccalauréat professionnel en juin prochain.



CLASSE PRÉPA B.E.P.A.

PRODUCTIONS HORTICOLES

PRODUCTIONS ANIMALES

OBJECTIFS

En suivant les recommandations du Ministère de l'Agriculture, le Lycée Agricole de Tours-Fondettes a mis en place, à la rentrée 2010, une classe spécifique appelée Classe Préparatoire au Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (Prépa B.E.P.A.) pour les spécialités :

- Productions Animales : Système d'élevage ;
- Productions Végétales : Horticulture.

L'un des objectifs de cette classe est de permettre à des élèves ayant présenté quelques difficultés d'apprentissage, repérées lors de la 2nde professionnelle, de bénéficier d'un enseignement adapté et d'un suivi personnalisé, en effectif réduit, afin de préparer dans les meilleures conditions possible les épreuves de la certification du B.E.P.A.

Elle permet également aux élèves d'approfondir les connaissances dans toutes les matières avant de continuer le cursus en 1^{ère} Bac Pro.

RECRUTEMENT

Cette formation s'adresse aux élèves issus de la classe de 2nde professionnelle Productions Animales (Système à dominante élevage) ou de 2nde professionnelle Productions Horticoles (Productions florales et légumières) du Lycée Agricole de Fondettes ou d'un autre établissement.

Le recrutement est réalisé, courant juin, par une commission interne à l'établissement en fonction des avis du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

ORGANISATION DES ETUDES

HORAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN (à titre indicatif, sur 30 semaines)			
Discipline	Horaire classe entière	Horaire groupe PA	Horaire groupe PH
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL			
Français	2.00		
Langue vivante (Anglais)	2.00		
Histoire et Géographie	1.00		
Mathématiques	2.00		
Informatique	1.00		
Biologie - Ecologie		2.00	2.00
Physique - Chimie		1.00	1.00
Economie	1.50	2.00	2.00
Education Physique et Sportive (E.P.S.)	2.00		
Education SocioCulturelle (E.S.C.)	1.00		
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			
Horticulture			7.00
Zootéchnie		6.00	
Agroéquipement		3.00	2.00
Agronomie		1.00	
MODALITES PÉDAGOGIQUES			
Etudes encadrées	3.00		
Suivi Individualisé		1.00	1.00

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Tours
La Plaine - 37230 FONDETTES
Tél. : 02.47.42.01.06. - Fax : 02.47.49.94.40.
e-mail : legta.tours@educagri.fr
site : www.tours-fondettes.educagri.fr

- La future expérience de Laval (présentée au CA de l'établissement en avril 2013)

Disciplines	Horaires (classe entière)	Horaires PA	Horaires AH
Français	2H	1H	1H
Mathématiques	2H		
Anglais	2H		
Histoire géographie	1H		
Economie	2H		
Physique Chimie	1H		
Informatique	1H		
Sciences et techniques		ZOOTECHE 5H AGRONOMIE 2H STE 3H	ZOOT/HIPPO 6H STE 1H AGRONOMIE 1H
Biologie	2H		
EPS	2H		
ESC	1H		
Suivi individualisé		1H	1H
Etudes encadrées	3H		
Total	30H		

Soit 27h de cours par semaine et 3h d'études surveillées par un assistant d'éducation (intégré à l'équipe), horaire intégré à l'emploi du temps. Une plage d'une heure est aussi banalisée pour un suivi individualisé par un tuteur. Les cours des disciplines techniques se déroulent en demi-groupe (8 élèves)

- Mobiliser une équipe motivée pour conduire ce projet
- Mise en place d'une pédagogie innovante : intégration réseau « enseigner autrement ».
 - expression écrite : 1h de français dédoublée
 - expression orale : ESC et HG
 - rôle du stage en entreprise dans la formation : préparation et bilan en matières techniques
- Stages : 6 semaines prises sur la scolarité
- Information des familles lors du 3e trimestre de la possibilité d'intégrer cette classe
- proposition pour les élèves concernés

